

# REGLEMENT

## **ORGANISATION :**

L'ASPTT DIJON –ATHLE 21 et la Mairie de Saint Apollinaire organisent le

**SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2010**

**La 7<sup>ème</sup> édition des Foulées Epleumiennes**

Une course pédestre de 10km accompagnée d'une course de 5 km et d'épreuves jeunes ; Ouverte à tous, licenciés ou non licenciés.

*Pour tous renseignements*, contacter : Christine CLERE : 03 80 78 07 44

## **PARCOURS :**

-**10km** : 2 boucles de 5000M.

-**5km** : 1 boucle de 5000M

Boucle rouge: 1030 M. B. verte: 2030 M. B. jaune : 5000 M

Le parcours est strictement interdit aux vélos, aux rollers et aux animaux.

## **DEPART ET ARRIVEE :**

Pour toutes les courses (jeunes, 5 et 10km) le départ aura lieu rue de Moirey Angle de la rue de la Planchotte ; l'arrivée se fera devant la **Mairie de SAINT- APOLLINAIRE.**

## **HORAIRES :**

**15H00** : Animation Ecole d'Athlétisme F/M: né(e) en 2001-2002-2003 (boucle rouge)

Poussins – Poussines : né(e) en 1999-2000 (boucle rouge)

**15H30** : Benjamins - Benjamines: né(e) en 1997-1998 : (boucle verte).

Minimes F/M né(e) en: 1995-1996: (boucle verte).

**16H00** : 10 km : H/F nés avant 1994: 2 boucle jaune.

5 km H/F nés avant 1994 : 1 boucle jaune.

## **INSCRIPTIONS :**

Les bulletins d'inscriptions sont à retourner avant le **16/09/2010** à :

**Mairie de Saint Apollinaire**

Service des Sports 650 rue de Moirey 21850 Saint Apollinaire

**ASPTT Dijon Athlétisme** 21850 Saint Apollinaire.

Les coureurs licenciés devront préciser leur numéro de licence et joindre la photocopie de celle-ci ou la présenter au retrait des dossards.

Les coureurs non licenciés devront obligatoirement joindre un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied datant de moins de 3 mois à la date de l'épreuve ou une photocopie de celui-ci certifiée conforme.

Les inscriptions aux courses jeunes se feront sur place et sont gratuites

## **INSCRIPTIONS :**

Le montant des droits d'engagement est de :10km: **8€** 5km: **5€**

Inscriptions sur place 10km : **10€** 5km : **7€**

Elles seront closes à 15h00 précises.

### **DOSSARDS :**

Le retrait des dossards aura lieu à la mairie de SAINT APOLLINAIRE (Espace Jeunes) à partir de 13H30. Prière de se munir d'épingles.

### **RAVITAILLEMENT :**

Deux postes de ravitaillement sont prévus sur le parcours et une collation sera proposée à l'arrivée.

### **SURVEILLANCE MEDICALE :**

Elle est assurée par les secouristes de la Poste et de France Télécom.

Un médecin sera présent sur la course.

### **ASSURANCE :**

*Responsabilité civile* : les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la MACIFILIA

*Individuelle – accident* : les licenciés sont couverts par leur licence.

Les autres participants doivent s'assurer personnellement.

### **VESTIAIRES :**

Des douches seront à votre disposition au Centre Sportif de l'ASPTT rue François Mitterrand.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol.

### **RECOMPENSES :**

*Courses Jeunes* : Lot à chaque participant

Pas de podium pour l'Animation Ecole d'Athlétisme F/M et Poussins (es) : Médaille à tous les participants.

Benjamins (es), Minimes F/M : Coupe aux 3 premiers et premières de chaque catégorie.

5km: coupe aux 3 premiers et aux 3 premières du classement scratch et récompenses aux 3 premiers cadets et cadettes.

10km : Récompenses aux 8 premiers et aux 8 premières du classement scratch; au 1er et à la 1ère junior; au 1er et à la 1ère espoir et aux 3 premiers V1, V2, V3 et V4; pas de cumul possible.

Un cadeau sera offert à chaque participant.

2 tirages au sort des dossards: 1 pour les courses jeunes et 1 sur le 5km et le 10km. Lots de valeur

**PRESENCE OBLIGATOIRE**